

n° 2

16 avril 2019

Viticulture

À retenir cette semaine

Épisode de gel les 13, 14 et 15 avril. Dégâts à estimer dans les jours à venir

Le débourrement se poursuit mais est au ralenti. Stade « pousse verte » majoritaire

Quelques dégâts de mange-bourgeons, pour l'instant sans conséquence

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données des vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents.

Données du réseau

15 parcelles renseignées, 12 dans le vignoble de Saint Pourçain, 3 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Stades phénologiques

t°C minimale	Besson (03)	Saulcet (03)	Chateaugay (63)	Boudes (63)
05/04/2019	-2,1	-1,9	-2,6	-4,9
13/04/2019	-1	-1,1	-1,1	-2,5
14/04/2019	-3,1	-3,7	-2,6	-3,8
15/04/2019	-3,8	-3,5	-3,3	-4,7

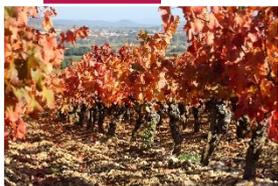
Pousse



La température est encore descendue en dessous de 0 cette fin de semaine. Même si l'on voit des bourgeons touchés sur quelques parcelles plus gélives, les dégâts sont en moyenne relativement peu importants au vu des relevés de températures ! Les jours prochains permettront de mieux estimer l'impact réel de cet épisode de gel (superficiel ou gel ayant atteint les embryons d'organes)



Photo C.Peignelin





La progression du débournement est ralentie, avec des stades ayant assez peu évolué depuis la semaine dernière. Le stade majoritairement atteint est « pousse verte », les bourgeons les plus avancés ont à peine sorti une feuille.

Bourgeon principal au stade « pousse verte » et bourgeon secondaire au stade « pointe verte ». Ce sont les 2 stades majoritaires actuellement.

Situation sanitaire

Mange-bourgeons

Les premiers dégâts de mange-bourgeons (Noctuelle et Boarmie) sont maintenant observés. Le seuil de risque est estimé à 15 % de ceps présentant au moins un symptôme.

Aucune parcelle n'atteint le seuil de risque.



Mildiou



Les œufs d'hiver commencent à peine à mûrir. Il n'y a donc pas de contaminations probables pour le moment.

Pour rappel, il faut que les conditions suivantes soient toutes réunies pour qu'il y ait contamination :

- maturité des œufs d'hiver
- Présence d'organe(s) sensible(s) de la vigne (feuilles sorties)
- Présence de flaques ou de pellicule d'eau au sol
- Pluie à une température d'au moins 11 °C

Oïdium



La vigne est sensible dès le stade éclatement du bourgeon.

Pour qu'il y ait contamination il faut que les cléistothèces (l'organe de conservation hivernale du champignon) soient mûrs et qu'il y ait une pluie d'au moins 2 mm.

On ne sait pas encore prévoir quand les cléistothèces sont mûrs. C'est pourquoi il n'y a pas de modèle fiable pour prédire les contaminations. Le seul moyen de vérifier s'il y a eu contamination est de rechercher très précocement les taches primaires, aux environs du stade 5-6 feuilles étalées.

Excoriose

La période de forte sensibilité à l'excoriose débute au stade éclatement du bourgeon et dure jusqu'au stade 2-3 feuilles étalées. Si les conditions sont favorables, c'est à dire très humides, des contaminations peuvent avoir lieu jusqu'au stade 7-8 feuilles.

Les observations ne montrent pas de présence d'excoriose pour l'instant.



La maturité des ascospores est effective.

Les pluies de ce jours ne devraient pas être suffisantes pour initier des contaminations, et un temps plus sec est annoncé les jours prochains. Les feuilles ne sont pas encore étalées : le risque de contamination est donc très faible.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.